



Détail du dessin de la cale, 1868 (AD 22)

IVR53_20092209466NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Thiébaud

Auteur du document reproduit : Thiébaud

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction interdite